

Ni capitalisation ni Répartition ! Ce n'est pas à nous de financer !

Qu'il s'agisse des retraites par capitalisation ou par répartition, les travailleurs doivent cotiser bien souvent malgré des salaires de plus en plus faibles. Et cela est inacceptable !

Jules Guesdes contre la cotisation ouvrière

Une partie du courant socialiste et syndical au moment du vote de la loi pour les retraites en 1910 dénonçait « *le prélèvement sur les salaires ouvriers* » :

Il « aggrave la misère ouvrière, rend plus pénible aux travailleurs le poids du jour et réduit les ressources familiales déjà insuffisantes. » Le prélèvement ouvrier constitue « un prolongement et une aggravation de l'exploitation patronale. L'employeur prélève sur le produit du travail ouvrier le plus qu'il peut, (un maximum de bénéfices, de dividendes, de profits), et (les) pouvoirs publics (ajoutent) une nouvelle prise à la prise déjà opérée : (doublant) le vol patronal d'un vol législatif. (...) Le socialisme consiste essentiellement à mettre fin au prélèvement opéré sur le produit du travail de chaque jour par le patronat (...). Accepter que des retenues sur les salaires soient demandées comme le moyen de parer aux maladies et à la vieillesse (...), ne saurait être admis par un socialiste. Le salaire suffit à peine aux besoins de chaque jour du salarié, le contraindre pour ne pas manquer de tout à un âge qu'il n'est pas moins sûr d'atteindre, le contraindre à se priver durant sa vie active et à priver les siens du strict nécessaire, n'est pas améliorer sa condition, mais l'aggraver. » Jules Guesdes (membre du Parti Ouvrier Français) à la chambre des députés, séance du 31 mars 1910.

C'est aux capitalistes de payer !

Prenons sur les revenus et le patrimoine des capitalistes et des grandes entreprises !

« C'est à l'employeur, à celui qui profite du travail, qu'incombe l'obligation de prévoir les mauvais et les vieux jours des travailleurs et d'y pourvoir. » Jules Guesdes.

« le financement des retraites devait être prélevé sur l'héritage des capitalistes qui à l'époque déjà possédaient « plus de la moitié de la richesse nationale, que leurs membres ont acquis en mangeant, paillardant et dormant. L'impôt sur les héritages ne frapperait que des parasites aussi nuisibles qu'inutiles. » (Paul Lafargue (socialiste français du Parti Ouvrier Français, 1842-1911).

Pour les retraites comme pour la sécurité sociale ou les services publics par exemple, ce n'est pas au peuple travailleur de payer par l'impôt, le prélèvement ou des cotisations pour financer ses besoins alors que c'est nous qui produisons toutes les richesses mais aux capitalistes qui volent le fruit de notre travail.

S'ils ne veulent pas ! Reprenons notre dû ! Notre travail produit toutes les richesses ! Les grandes fortunes les accaparent !

Si le capitalisme est incapable de satisfaire nos revendications qui surgissent infailliblement des maux qu'il a lui-même engendré, qu'il périsse ! La « possibilité » ou « l'impossibilité » de réaliser nos revendications est, dans le cas présent, une question de rapport de forces, qui ne peut être résolue que par la lutte. Sur la base de cette lutte, quels que soient nos succès pratiques immédiats, notre objectif doit être de liquider « l'esclavage des grandes fortunes ». En 1793, les sans-culottes ont renversé la monarchie de droit divin. Aujourd'hui, renversons la société de l'aristocratie financière capitaliste ! Contrôlons la production ! Collectivisons les grandes entreprises, banques et Services Publics sous le contrôle du peuple au travers de ses assemblées ! Réquisitionnons les entreprises et le patrimoine foncier des grandes fortunes ! Instaurons la propriété collective du peuple ! Formons nos AG souveraines, élisons nos comités de lutte responsables et révocables devant le Peuple Travailleur Assemblé et fédérons-nous. Et comme en 1793, en 1871 ou en 1917, nous formerons nos communes révolutionnaires !

Tout le pouvoir au peuple travailleur, par et pour le peuple

Pour nous lire : Gilets Jaunes Poitiers (Facebook) ! Ne pas jeter sur la voie publique !